

Prévention du péril aviaire

Un service remis à neuf...

Si nous vous présentons régulièrement en cette page les oiseaux qui fréquentent notre aéroport, ce numéro fera une exception: nous allons parler en effet de la réorganisation du service chargé de la prévention du péril aviaire sur l'AIG. Une tâche fondamentale pour assurer la sécurité des aéronefs – et donc des passagers!

Chaque année, les dégâts causés par des collisions entre des avions et des oiseaux se chiffrent par milliers. Ainsi, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en a recensé près de 8'500 en l'année 2000. Mais en réalité, compte tenu des impacts non déclarés, ceux-ci sont certainement beaucoup plus nombreux.

L'aviation commerciale n'a heureusement pas eu à déplorer d'accidents très graves ces dernières années. Il convient toutefois de rester vigilant et de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour garantir la sécurité des avions.

Recenser les espèces

Car toute espèce d'oiseau, même de petite taille, peut être à l'origine de dommages importants. Il est donc nécessaire de recenser au mieux les espèces d'oiseaux fréquentant un aéroport, les effectifs de celles-ci, leurs déplacements sur le territoire aéroportuaire et dans ses environs. Il convient également de tenir compte des oiseaux qui peuvent transiter en survolant le site ou en s'y arrêtant temporairement en période migratoire. Tout porte à croire que, plus un oiseau est gros, même isolé, plus les dégâts



peuvent être importants. Mais la présence d'un grand nombre d'individus de petite taille peut aussi être potentiellement dangereuse.

Améliorer les prestations

Il y a longtemps que l'Aéroport International de Genève s'est penché sur ce problème, et a créé un service spécialisé au sein de sa division Opérations. Pour améliorer encore les prestations dans ce domaine, il a été décidé d'intensifier le partenariat qui lie l'AIG et le BTEE (Bureau de travaux et d'études en environnement), auteur de plusieurs études sur ce problème à l'aéroport. Ainsi est née l'Unité de prévention du péril aviaire et de gestion de la faune (PPA-GF), qui comprendra quatre personnes, l'une venant de l'AIG, René Hoffmann, déjà actif dans ce domaine, et trois du BTEE (Fabienne Dubuis, Benoît Boschung et Patrick Jacot).

La prévention quotidienne

Cette unité, placée sous l'autorité de Xavier Wohlschlag, chef de la division Opérations, sera gérée par Stéphane Pillet, direc-

teur du BTEE. En premier, elle s'occupera de la prévention aviaire quotidienne dans l'enceinte aéroportuaire, en liaison notamment avec les agents de piste qui seront sensibilisés à ce problème.

Statistiques importantes

Ensuite, elle devra s'occuper du relevé statistique de la faune, aviaire et autre, présente dans l'enceinte aéroportuaire et aux alentours immédiats; elle devra recenser les chocs aviaires ayant lieu dans l'enceinte aéroportuaire ou signalés par les équipages, y compris si ceux-ci ont eu lieu au départ d'autres aéroports.

Hormis ces fonctions principales, les agents de PPA-GF doivent être capables d'assurer l'entretien du matériel important qui est mis à leur disposition, et plus particulièrement des moyens d'effarouchement. Ils doivent posséder les connaissances techniques nécessaires pour manipuler et entretenir les armes en toute sécurité.

**Fabienne Dubuis,
René Hoffmann,
Benoît Boschung et
Patrick Jacot posant
devant leur véhicule
«Héron».**
(photo BTEE)

PR
(avec Stéphane PILLET)